DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 DECEMBRE 2010

Délibération n° 2010.12.147.B

Plan climat - Programme opérationnel FEDER 2007/2013 : demande de subventions

LE QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **9 décembre 2010**

Secrétaire de séance : Didier LOUIS

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, André BONICHON, Michel GERMANEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Fabienne GODICHAUD, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

	DELIBERATION N° 2010.12.147.B

ENVIRONNEMENT / ECO-CONSEIL	Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

PLAN CLIMAT - PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER 2007/2013 : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan climat, le GrandAngoulême souhaite mener des actions d'animation et de sensibilisation afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Cela répond aux objectifs du programme opérationnel du Fonds européen de développement régional – FEDER 2007-2013 pour la région Poitou-Charentes qui sont définies dans l'axe 2 « prévention de l'environnement et la mesure 5 « gestion durable des territoires intégrant les enjeux environnementaux et les risques, et anticipant les conséquences du changement climatique ».

Le plan d'actions comporte les 4 thématiques suivantes pour la période 2008 à 2013 :

- Animation démarche changement climatique,
- Actions à destination du grand public,
- Actions de sensibilisation à destination des scolaires,
- Conception de support de sensibilisation.

Le plan prévisionnel de financement de l'opération est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION 2008/2013				
DÉPENSES	**€ TTC**	**RECETTES**		
		FEDER	GRANDANGOULÊME	RÉGION (CRDD)
ANIMATION DÉMARCHE CHANGEMENT CLIMATIQUE	28 311,35	39 %	43 %	18 %
ACTIONS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC	96 666, 04			
ACTIONS DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES SCOLAIRES	29 750,6			
CONCEPTION DE SUPPORT DE SENSIBILISATION	29 586,522			
TOTAL	**184 314,51**	**72 772 €**	**78 789 €**	**32 753 €**

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 19 novembre 2010,

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter les demandes de subventions dans le cadre du plan d'action pour la mise en œuvre du plan climat notamment auprès de l'Europe, de l'Etat et de la Région Poitou-Charentes.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à ces demandes de subventions.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **22 décembre 2010**	**Affiché le :** **22 décembre 2010**